

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **62 (1911)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.09.2022**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'arbrisseau réparateur. Ici et là, tout à fait isolément, une inflorescence dorée luit encore en mai dans la pénombre de la forêt renouvelée.

Sur les éboulis jurassiens, ce sont tantôt l'érable champêtre, le saule marceau, le prunelier, l'alisier, tantôt, dans les expositions chaudes, l'obier, le chêne pubescent nain, le genévrier, le cytise encore, qui figurent comme les pionniers de la forêt. Les dalles calcaires du pied du Jura, cannelées et fissurées par de profonds lapiaz, se peuplent d'abord du mérisier, du néffier, du cotonnier, de la coronille, du buis. Ensuite seulement la végétation arborescente se produit, grâce au chêne pédonculé, au tilleul, à l'alisier, au hêtre parfois, recouvrant un sous-bois broussailleux de cornouillers, de troènes, d'épines et de rosiers pimprenelles, et ceignant le sombre coteau, couvert de sapins séculaires, d'une claire ceinture.

A. Pillichody.



Affaires de la Société.

Extrait du procès-verbal des séances du Comité permanent.

Séance du 28 décembre 1910, à Zürich.

1. Les candidats suivants sont admis comme membres de la Société des forestiers suisses :

MM. Fetz, D^r en médecine à Ems, Grisons ;

Hunziker, Walter, adjoint à l'inspection cant. des forêts, Aarau ;
Nabholz, G., propriétaire, au château de Pfeffingen, Bâle-Campagne ;
Odermatt, forestier de district, Wolfenschiessen, Nidwald.

2. Le comité approuve le procès-verbal de la réunion annuelle de Coire.

3. La résolution Decoppet, acceptée par l'assemblée de Coire est transmise au Département fédéral de l'Intérieur.

4. Il est décidé de procéder aux opérations préliminaires d'une enquête sur la fourniture, par les forêts suisses, de traverses en bois de hêtre.

5. Les membres de la société sont de nouveau rendus attentifs au concours ouvert sur la question : „Quelles sont les conséquences qui résulteront à l'avenir, pour le grand propriétaire forestier, du fait que les exploitations principales au lieu de se continuer sur de grandes surfaces, se dissémineront sur un grand nombre de points?“ Les travaux doivent être adressés au président du comité permanent, avant le 1 mai 1911.

Communiqué.

